

La lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne peut pas être une variable d'ajustement.

Après deux semaines de mobilisation du monde agricole, les mesures annoncées par les pouvoirs publics semblent faire retomber la pression et permettre de lever les blocages : faut-il s'en réjouir ? On peut en douter. Certes, ces mesures calment, momentanément du moins, certains agriculteurs qui bloquaient routes et roclades. Mais le prix que la société aura à payer pour des décisions prises en urgence peut s'avérer rapidement bien supérieur.

Soulignons d'emblée que notre propos n'est pas de stigmatiser **une profession qui est prise en étau par des logiques et contraintes économiques immenses, et des injonctions contradictoires de la société** qui veut à la fois une alimentation de qualité, pas chère, si-possible produite dans la ferme voisine et qui entretient aussi le paysage. Face au changement climatique et à la sixième extinction biologique de masse, les agriculteurs sont en première ligne : ils sont les premiers à souffrir des pertes de production liées aux sécheresses et aux inondations à répétition, à la modification des stades phénologiques et à la disparition des pollinisateurs. Mais ils sont aussi les premiers à souffrir des problèmes de santé liés aux expositions aux produits chimiques, à devoir faire des semaines de 80 heures pour dégager, pour certains d'entre eux, un maigre revenu et à devoir s'endetter sur plusieurs décennies et vulnérables en cas de retournement de la conjoncture sur les prix. Une des conséquences, dramatique, est connue avec une surmortalité par suicide supérieure de 30% à la moyenne des autres professions. Il ne fait guère de doute qu'ils sont les victimes d'un système intensif dans lequel ils ont été enfermés, et on peut comprendre que la situation les pousse à manifester leur mécontentement.

Cependant, certaines des réponses apportées la semaine dernière nous amènent à rappeler quelques faits et éléments de contexte scientifiques.

Le premier est qu'il **n'existe pas UNE agriculture mais une diversité de systèmes de production, d'entreprises et d'exploitants**. Céréaliers, éleveurs, maraîchers, viticulteurs, bio ou conventionnels, pour n'en citer que quelques-uns, ne forment pas un groupe homogène ni économiquement ni socialement. Le prisme politico-médiatique renvoie une image déformée d'une réalité plus complexe où les groupes mieux structurés et les figures emblématiques prennent plus de place (et de temps de parole) que d'autres. Dans son récent rapport, le Haut Conseil pour le Climat (HCC) appelle d'ailleurs à une gouvernance du système alimentaire plus inclusive et plus représentative du pluralisme agricole.

Le deuxième est **la nécessité d'avoir des normes**. Beaucoup décriées ces derniers jours, il faut rappeler qu'elles ont été instaurées par des nécessités supérieures, en particulier de la santé des producteurs, des consommateurs, des riverains et de l'environnement. Les contrôles dans les exploitations, les industries agro-alimentaires et les distributeurs sont indispensables pour assurer la qualité des produits, aujourd'hui bien supérieure à ce qu'elle était par le passé. Les normes sur les distances au

cours d'eau, les quantités d'épandage, les dosages de produits chimiques, les dates de semis ou d'entretien des cultures, de taille des haies, ainsi que les exigences d'enregistrement des pratiques sont **dictées par des nécessités variées qui visent avant tout à assurer qualité et traçabilité des productions et à réduire l'impact négatif de l'activité agricole intensive sur le milieu environnant.** Elles visent aussi bien entendu, comme dans n'importe quelle autre profession, à établir des systèmes de conditionnalité pour le versement de subventions. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à être « contrôlés par satellite » ! **Le rejet systématique des normes va donc à l'encontre de l'intérêt général** et l'objectif collectif doit être la simplification et l'harmonisation entre les différentes strates et procédures administratives.

Le troisième renvoie directement au train de mesures adopté par le gouvernement au sujet de l'assouplissement de certaines de ces règles notamment environnementales. La « mise en pause » de la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires, la remise en cause des pratiques de jachère, mais aussi le report de la hausse de la taxation du gazole non routier (GNR) témoignent surtout d'**une incapacité à faire évoluer un système** vers des méthodes plus respectueuses non pas seulement de « l'environnement », mais aussi de nos conditions de vie actuelles et futures. Car la littérature scientifique sur ces questions est sans appel. Les émissions de gaz à effet de serre continuent globalement d'augmenter, ou ne baissent pas suffisamment vite dans le domaine agricole (voir les rapports du HCC) : la trajectoire d'adaptation d'**une France à +4°C (TRACC) est une perspective où la plupart des systèmes de production actuels ne seront plus possibles** : qu'attend-on pour s'y préparer ? Le lien entre l'utilisation abusive de produits chimiques et les maladies induites via la dégradation de la qualité de l'eau et de l'air est établi de manière certaine dans toutes les publications sérieuses (sauf celles diligentées par les groupes chimiques eux-mêmes !). La détérioration de la qualité de l'eau qui se répercute en Bretagne par la prolifération des algues vertes sur le littoral est directement liée à l'excès d'engrais azotés et va s'aggraver avec l'intensification des sécheresses estivales. Garantir une biodiversité dans les sols, dans les champs et autour (haies, jachères, zones humides, etc.) est une nécessité pour la survie des cultures elles-mêmes : l'agriculture intensive est la première responsable de la disparition depuis 40 ans de 800 millions d'oiseaux en Europe, de l'effondrement des populations de pollinisateurs et des auxiliaires des cultures (les insectes qui parasitent ou se nourrissent des ravageurs).

C'est une vision à court terme qui s'est donc imposée, dans l'urgence, au détriment de l'intérêt collectif (y compris le monde agricole) et d'où n'émerge aucune action structurante de remise en cause d'un système responsable de 40% des émissions de gaz à effet de serre en Bretagne. L'ignorance, ou la feinte de l'ignorance, ne doit pas conduire à changer l'ordre des priorités par rapport aux menaces qui pèsent sur nos sociétés : **la lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne peut plus être une variable d'ajustement.**

Les membres du Haut Conseil Breton pour le Climat